

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
du 2 Avril 2014

QUORUM ET VOTES

Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	168
Soit nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	7.080.591
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	11.320.577
Quorum requis sur première convocation AGO (*)	4.251.534
Quorum requis sur première convocation AGE (*)	5.314.418
Quorum atteint	33,08%

(*) Quorum AGO : 20% des actions ayant droit de vote - statue à la majorité des voix présentes, représentées et votant par correspondance
Quorum AGE : 25% des actions ayant droit de vote - statue à la majorité des 2/3 des voix présentes, représentées et votant par correspondance

RESULTATS DES VOTES PAR RESOLUTION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE			
Résolutions Majorité requise : majorité des voix présentes, représentées et votant par correspondance, soit 50% des voix + 1 voix		Adoptée à :	Rejetée à :
1	Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions	97,88%	

SA GENFIT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.314.417,75 €
Siège Social : 885, Avenue Eugène Avinée - 59120 Loos
424 341 907 RCS Lille Métropole

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE			
Résolutions		Adoptée à :	Rejetée à :
Majorité requise : majorité des 2/3 des voix présentes, représentées et votant par correspondance			
2	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,47%	
3	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	94,41%	
4	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	94.51%	
5	Sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, détermination du prix d'émission des actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite de 10% du capital	95,15%	
6	Autorisation donnée au Directoire en cas d'augmentation du capital, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	95,15%	
7	Délégation de compétence au Directoire pour augmenter le capital au bénéfice de sociétés industrielles ou commerciales du secteur pharmaceutique/biotechnologique ou de fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique susceptibles d'investir dans un placement privé	95,26%	
8	Sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	99,99%	

SA GENFIT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.314.417,75 €
 Siège Social : 885, Avenue Eugène Avinée - 59120 Loos
 424 341 907 RCS Lille Métropole

9	Sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	96,85%	
10	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservée à catégories de personnes	95,26%	
11	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	97,88%	
12	Délégation de compétence du Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise		98,01%*
13	Limitation globale des autorisations	98,01%	
14	Délégation de pouvoir consentie au Directoire en vue d'annuler tout ou partie des actions détenues en propre par la Société, au titre de l'autorisation de rachat d'actions	100%	
15	Mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur	99,47%	
16	Sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales applicables sur Euronext	100%	
17	Pouvoirs pour formalités	100%	

* Sur recommandation du Directoire

SA GENFIT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.314.417,75 €
 Siège Social : 885, Avenue Eugène Avinée - 59120 Loos
 424 341 907 RCS Lille Métropole